

Compte Rendu du Comité Directeur du CoDep 79 **Jeudi 23 juillet 2026 en Visio**

20H

Invités membres du Comité Directeur

Présents Nathalie MASSE RODRIGUEZ, Hélène BOISDY, Alain GENDRON, Juan RODRIGUEZ, Jean-François LEBAGUE, Olivier CLUZEAU, Isabelle LARVOIRE, Éric MURZEAU, Françoise ROHART.

Excusés : Pierre GRANIER, Jean-Pierre STEFANATO, Sylvie TOULOUSE.

Absent : Christophe DUARTE, Frédéric GUIRRIEC,

Accueil (Nathalie)

Approbation du Compte rendu du 6 juillet 2026

Une abstention

Sept Pour

Étude de la demande d'Alexandre Zuber pour la formation des cadres du département 17

Récemment diplômé MF2 dans le 17, Alexandre assure la formation de cadres. Cependant, certains des cadres qu'il forme appartiennent à des clubs qui ne sont pas adhérents à la carrière. De ce fait, il ne peut pas leur faire bénéficier de ce site dans le cadre de leur formation. Alexandre considère que cette situation ne devrait pas constituer un frein à l'accès des cadres aux formations qu'il dispense.

Proposition de la présidente : à l'instar du Codep 86, le Codep 17 devra souscrire une adhésion à la carrière pour un montant de 290 € par an, au même titre que les clubs extérieurs, les Codep et les SCA. Cette adhésion permettra d'accueillir les cadres en formation sans imposer à leurs clubs respectifs d'adhérer individuellement à la carrière.

Pour à l'unanimité des présents.

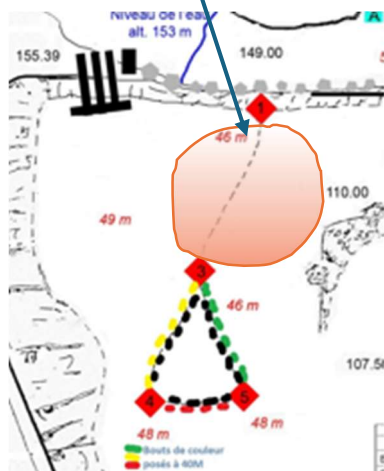
Présentation d'un incident déclaré récemment par la présidente

Lors d'une plongée effectuée par une palanquée de trois plongeurs, l'un d'eux s'est accroché au bout longeant le tombant avec sa lampe. Les deux autres plongeurs étant descendus plus rapidement, ils se sont retrouvés séparés de leur équipier. Ce n'est qu'au moment où ils n'ont plus aperçu sa lumière qu'ils ont appliqué la procédure de perte de palanquée.

Le lendemain de la plongée, le plongeur resté en arrière a ressenti une forte douleur au genou. Les examens ont révélé qu'il s'agissait d'un accident de décompression (ADD).

Pour la majorité des membres du Comité directeur, cet incident aurait potentiellement pu être évité si la palanquée était restée suffisamment regroupée tout au long de la descente. Les deux autres plongeurs auraient alors pu apporter une assistance immédiate à leur équipier lorsqu'il s'est retrouvé accroché au bout.

Afin de garantir un maximum de sécurité, il est proposé par la présidente et le responsable de la commission technique de retirer le bout horizontal qui est aux environs de 40m et qui part vers le triangle.



Vote

1 contre.

4 abstentions.

3 pour.

Décision : Retrait du bout la semaine du 3 au 7 août par Eric Murzeau.

Informations et Questions diverses communiquées en amont de la réunion au secrétariat

Informations

Pose du panneau de Saint-Lin → Hélène : Cette action avance, j'espère que ce panneau pourra être posé avant l'assemblée générale du CoDep.

Groupe numéro 4 Carrière → Hélène : Toutes les bouées de nage ont été posées.

Questions

Peut-on prévoir la réfection du banc de Saint-Lin ?

Décision :

Refixer un madrier → Eric Murzeau

Tubes pour parasols → Hélène

Site de réservation de Saint-Lin

Peut-on mettre téléphone et adresse mail lorsqu'on réserve en mode obligatoire ?

N'importe qui peut s'inscrire au nom du CoDep, il faudrait pouvoir bloquer cela.

Décision : Le groupe dédié au logiciel de réservation (Juan, Olivier et Hélène) vont faire un point et contacter ensuite Sébastien pour voir avec lui les évolutions possibles.

20H52 Clôture du Comité Directeur visio par Nathalie.